



la Convention
de la Baie-James
et du Nord québécois

Comité d'évaluation
Evaluating Committee

ᑲᐅᑳ ᐅᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲ ᑲᑲᑲᑲᑲ

COMPTE RENDU DE LA 279^e RÉUNION DU COMITÉ D'ÉVALUATION

(Adopté)

DATE : Le 28 février 2018

ENDROIT : Murdoch Archambault Avocats
407, rue McGill, suite 410
Montréal (Québec) H2Y 2G3

ÉTAIENT PRÉSENTS : John Paul Murdoch, président, GNC
Kambale Katahwa, Canada
Alexandra Roio, Québec
Brian Craik, GNC
Daniel Berrouard, Québec
Louis Breton, Canada

Vanessa Chalifour, secrétaire exécutive

1) OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 278^e RÉUNION

Le compte rendu de la 278^e réunion est adopté tel quel.

Action : Traduire et classer le compte rendu de la 278^e réunion.

3) SUIVI DE LA CORRESPONDANCE

Le suivi des correspondances reçues et envoyées entre le 10 janvier 2018 et le 27 février 2018 est présenté à l'Annexe A.

4) PROJET D'EXPLORATION MINIÈRE PAR LES MINES OPINACA LTÉE

N/RÉF : 3214-14-042

➤ Renseignements préliminaires

- Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui furent transmis le 19 décembre 2017.

Par ce projet, les Mines Opinaca Ltée souhaitent réalisées des activités d'exploration dans trois secteurs distincts de la propriété Éléonore, soit VTEM est, Central et Sud-est. Le projet comprendra des travaux de forages exploratoires (carottage) et des tranchées d'exploration. Chaque tranchée impliquera une superficie totale maximale de 1 hectare et la gestion d'un maximum de 1000 m3 de mort-terrain. Au total, 12 tranchées d'exploration sont prévues pour les trois secteurs de la propriété Éléonore en 2018.

De plus, le COMEV tient à mentionner que le promoteur devra s'assurer que les lieux de sépulture et le site de légende mentionnés par le maître de trappe pour les secteurs Central et Sud-est soient bien répertoriés avant le début des travaux, et ce, afin d'éviter que ces sites ne puissent être affectés par le projet.

Finalement, le COMEV souhaiterait recevoir du promoteur un rapport de suivi des opérations pour les travaux d'exploration minière actuellement en cours.

Au terme de l'étude des renseignements préliminaires, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : Envoyer une lettre pour recommander le non-assujettissement de ce projet à l'Administrateur provincial.

5) TRAVAUX D'EXPLORATION MINIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS ÉLÉONORE, WABAMISK ET OLGA PAR LES MINES OPINACA LTÉE

N/RÉF : 3214-14-061

- Renseignements préliminaires
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui furent transmis le 5 février 2018.

Par ce projet, les Mines Opinaca Ltée souhaitent réalisées des travaux d'exploration sur les propriétés Éléonore, Wabamisk et Olga. Ces travaux comprendront notamment des forages, des décapages et des tranchées d'exploration. Tel que mentionné par le promoteur, la localisation, le nombre et la superficie des décapages et des tranchées d'exploration sera déterminée à la suite des travaux de reconnaissance géologique.

À la suite de la lecture du document présenté, le COMEV considère que des renseignements supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur devra répondre aux questions suivantes :

1. Le promoteur devra fournir plus de détails sur les longueurs des accès qui seront possiblement à construire dans le cadre de son projet. Il devra également préciser les types d'accès, autres que terrestres, qui seront utilisés pour accéder au site du projet, si applicable.
2. Le promoteur devra déterminer le nombre et les superficies à décapier, ainsi que leurs localisations dans chacun des trois secteurs à l'étude.
3. Le promoteur devra définir un échancier pour son projet et mentionner le nombre d'années nécessaires afin de réaliser celui-ci.
4. Le promoteur devra présenter les différents impacts de son projet sur les environnements physiques et humains de même que les mesures de réaménagements progressives et finales associées au projet.
5. Le promoteur devra fournir un compte-rendu des échanges qui ont été tenus avec les communautés cibles concernées par le projet.

Action : Envoyer une lettre pour transmettre des questions et commentaires à l'Administrateur provincial.

6) PROJET D'ÉCHANTILLONNAGE EN VRAC AU SITE WINDFALL, SECTEURS LYNX ET UNDERDOG PAR MINIÈRE OSISKO INC.

N/RÉF : 3214-14-059

- Renseignements préliminaires
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui furent transmis le 12 janvier 2018.

Par ce projet, la Minière Osisko Inc. souhaite poursuivre les travaux d'échantillonnage en vrac débutés par Noront Ressources, lesquels avaient obtenu une attestation de non-assujettissement en décembre 2007. Suite à une nouvelle attestation de non-assujettissement émise en octobre 2017, la Minière Osisko Inc. prévoit, dans la présente demande, prolonger la rampe actuelle de 1 000 mètres et développer des travers-bancs (environ 100 mètres au total). L'extraction des échantillons de minéralisation totalisera un maximum de 5 000 tonnes.

À la suite de la lecture du document présenté, le COMEV considère que des informations supplémentaires sont nécessaires pour poursuivre son analyse. Ainsi, le promoteur doit expliquer et démontrer en quoi les travaux proposés correspondent bien à l'acquisition de données nécessaires à une mise en valeur du gisement et non à des travaux de pré-production associés à l'exploitation minière en tant que telle. De fait, le promoteur doit préciser dans quelle mesure les travaux d'exploration projetés sont nécessaires pour développer le projet d'exploitation pour lequel une directive d'étude d'impact a déjà été émise.

Action : Envoyer une lettre pour transmettre une question à l'Administrateur provincial.

7) RESURFACING AND PAVING OF THE WEMINDJI ACCESS ROAD PROJECT

N/RÉF : 3214-05-085

- Réponses aux questions
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu un complément d'information se rapportant au projet cité en objet qui lui fut transmis le 18 janvier 2018.

Par ce projet, le gouvernement de la Nation crie souhaite procéder à des travaux de resurfacement et de pavage de la route d'accès de la communauté de Wemindji sur une distance de plus de 23 km. Les travaux visent à corriger les trottoirs dans la zone urbaine, à construire et entretenir des ponceaux, à aménager des fossés de drainage, à améliorer le pavage et à reconstruire une courbe près du km 4.

Au terme de l'étude des renseignements préliminaires, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : Envoyer une lettre pour recommander le non-assujettissement de ce projet à l'Administrateur régional.

8) PROJET D'UTILISATION ET D'EXPLOITATION D'UNE USINE DE BÉTON BITUMINEUX, AINSI QUE D'UNE UNITÉ DE CONCASSAGE ET DE TAMISAGE MOBILE AU KM 168 DE LA ROUTE DE LA BAIE-JAMES PAR LES EXCAVATIONS MARCHANDS ET FILS INC.

N/RÉF : 3214-08-014

- Renseignements préliminaires
 - Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser

Le Comité d'évaluation (COMEV) a reçu les renseignements préliminaires se rapportant au projet cité en objet qui lui furent transmis le 29 janvier 2018 ainsi que deux compléments d'information qui lui furent transmis le 16 février 2018.

Par ce projet, Les Excavations Marchand et Fils inc. souhaitent procéder à l'installation et à l'exploitation d'une usine de béton bitumineux et d'une unité de concassage et de tamisage mobile au kilomètre 168 de la route de la Baie-James. Le présent projet sera réalisé dans le cadre des travaux du programme de réfection de la route de la Baie-James prévus en 2018 par la Société de développement de la Baie-James. Ce programme a débuté en 2015 et devrait se terminer en 2021.

Au terme de l'étude des renseignements préliminaires, le COMEV décide donc de recommander le non-assujettissement de ce projet.

Action : Envoyer une lettre pour recommander le non-assujettissement de ce projet à l'Administrateur provincial.

VARIA

a) Site web COMEV

Vanessa Chalifour informe les membres que l'intégration des projets est terminée sur le site web. Vanessa Chalifour demande aux membres de lui faire parvenir leurs commentaires ou modifications, si applicables.

Avec pour objectif l'amélioration continue du site web, une banque d'heures supplémentaire de 5 heures a été achetée auprès du consultant. De nouvelles améliorations seront donc effectuées sur le site web au cours du mois de mars 2018, notamment l'ajout d'une légende dans l'onglet Projets ainsi que l'ajout de sections (projets en cours, directives, non-assujettissement) dans la section Registre des projets.

b) Projets en attente

- Projet d'utilisation d'une usine mobile de béton bitumineux à l'intérieur de chacune des carrières situées aux km 168 et 207,9 de la route de la Baie-James par la Société de développement de la Baie-James, N/Réf : 3214-05-081
- Projet de campement Nemiscau CCDC par Nemaska Eenou J.V., N/Réf : 3214-06-029
- Projet de resurfaçage et de pavage de la route d'accès à Nemaska, N/Réf : 3214-05-083.
- Projet d'exploration minière dans le secteur Éléonore. Information à venir.

9) DATE ET ENDROIT DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 8 mai 2018 à Montréal dans les bureaux de John Paul Murdoch situés au 407 rue McGill, suite 410, à Montréal.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 10 janvier 2018 au 27 février 2018

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de décapage et d'échantillonnage en vrac sur la propriété Cancet par Metals Tech Limited N/Réf : 3214-14-060	John Paul Murdoch COMEY	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 12 janvier 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	Darren Smith Dahrouge Geological Consulting Ltd.	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 5 février 2018 Reçu COMEV le 5 février 2018	
Projet de concassage et de stockage temporaire des résidus de brique, de béton et d'asphalte sur l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire au Parc Opémiska par la Ville de Chapais N/Réf : 3214-16-076	Mireille Paul MDDELCC	Mélanie Gagné Ville de Chapais	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 17 janvier 2018 Reçu COMEV le 17 janvier 2018	
Projet d'aménagement d'un site de concassage et d'entreposage permanent des résidus de brique, de béton et d'asphalte (BBA) par la Ville de Chapais N/Réf : 3214-16-077	John Paul Murdoch COMEY	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 12 janvier 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	Mélanie Gagné Ville de Chapais	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 8 février 2018 Reçu COMEV le 8 février 2018	
Projet d'aménagement d'une rampe de mise à l'eau du PK 223 de la rivière Rupert par la Nation crie de Nemaska N/Réf : 3214-04-034	John Paul Murdoch COMEY	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 12 janvier 2018	
Projet de mine de lithium Baie James par Galaxy Lithium (Canada) inc. N/Réf : 3214-14-055	John Paul Murdoch COMEY	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Transmission de la directive de l'étude d'impact	Transmis le 12 janvier 2018	
	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Gail Amyot Galaxy Lithium (Canada) inc.	Transmission de la directive de l'étude d'impact	Transmis le 5 février 2018 Reçu COMEV le 7 février 2018	

Annexe A
Suivi de la correspondance du 10 janvier 2018 au 27 février 2018

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet de centre logistique intermodal de Chibougamau par la Ville de Chibougamau – Phase IB N/Réf : 3214-28-004	John Paul Murdoch COMEY	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 15 janvier 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	Jean-Sébastien Gagnon Ville de Chibougamau	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 6 février 2018 Reçu COMEV le 7 février 2018	
Second Entry Point into the Community N/Réf : 3214-05-084	John Paul Murdoch COMEY	Isaac Voyageur Administrateur régional	Recommandation de non-assujettissement	Transmis le 12 janvier 2018	
	Isaac Voyageur Administrateur régional	Rhonda Oblin Cooper Cree First Nation of Waswanipi	Attestation de non-assujettissement	Transmis le 16 janvier 2018 Reçu COMEV le 16 janvier 2018	
Demande de non-assujettissement pour des travaux d'exploration minière sur les propriétés Éléonore, Wabamisk et Olga par Les Mines Opinaca Ltée N/Réf : 3214-14-061	Madame France Trépanie GoldCorp Éléonore	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 4 janvier 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEY	Renseignements préliminaires	Transmis le 5 février 2018 Reçu COMEV le 6 février 2018	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>
Projet d'utilisation et d'exploitation d'une usine de béton bitumineux, ainsi que d'une unité de concassage et de tamisage mobile au km 168 de la route de la Baie-James par Les Excavation Marchand et Fils inc. N/Réf : 3214-08-014	Alexandre Skeates Ressources Environnement	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 27 novembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEY	Renseignements préliminaires	Transmis le 29 janvier 2018	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>

Annexe A
Suivi de la correspondance du 10 janvier 2018 au 27 février 2018

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet d'utilisation et d'exploitation d'une usine de béton bitumineux, ainsi que d'une unité de concassage et de tamisage mobile au km 168 de la route de la Baie-James par Les Excavation Marchand et Fils inc. N/Réf : 3214-08-014	Alexandre Skeates Ressources Environnement	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Complément d'information - Carburants	Transmis le 6 février 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Complément d'information - Carburants	Transmis le 16 février 2018 Reçu COMEV le 20 février 2018	<i>Pour information</i>
	Alexandre Skeates Ressources Environnement	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Réponses aux questions et commentaires du 1 ^{er} et du 13 février 2018	Transmis le 13 février 2018	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Réponses aux questions et commentaires du 1 ^{er} et du 13 février 2018	Transmis le 16 février 2018 Reçu COMEV le 20 février 2018	<i>Pour information</i>
Projet d'échantillonnage en vrac au site Windfall, secteurs Lynx et Underdog par Minière Osisko Inc. N/Réf : 3214-14-059	Alexandra Drapack Minière Osisko Inc.	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 19 décembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Renseignements préliminaires	Transmis le 12 janvier 2018 Reçu COMEV le 12 janvier 2018	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>
Projet de campement Nemiscau CCDC par Nemaska Eenou J.V. N/Réf : 3214-06-029	Nemaska Eenou J.V.	Patrick Beauchesne Sous-Ministre MDDELCC	Renseignements préliminaires	Transmis le 20 novembre 2017	
	Mireille Paul MDDELCC	John Paul Murdoch COMEV	Renseignements préliminaires	Transmis le 19 janvier 2018 Reçu COMEV le 19 janvier 2018	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir le projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>
Resurfacing and paving of the Wemindji access road project N/Réf : 3214-05-085	Martin Desgagnés Gouvernement de la Nation crie	Isaac Voyageur Administrateur régional	Réponses aux questions	Transmis le 18 janvier 2018	
	Isaac Voyageur Administrateur régional	John Paul Murdoch COMEV	Réponses aux questions	Transmis le 18 janvier 2018 Reçu COMEV le 22 janvier 2018	<i>Pour recommandation sur l'opportunité d'assujettir ce projet à la procédure et, le cas échéant, sur la portée de l'étude d'impact à réaliser</i>